

Dijon, le 29 avril 2024

AUXERRE

CHALON-SUR-SAÔNE

DIJON

LE CREUSOT

MÂCON

NEVERS

Monsieur Stéphane TIZIO

*Vice-président délégué aux Ressources
humaines et au dialogue social*

Le président

CAB/CG

Monsieur le vice-président, cher collègue,

Les missions que j'ai souhaité vous confier dans le cadre de votre délégation aux ressources humaines et au dialogue social se déclinent principalement en cinq volets :

- Premièrement, vous êtes en charge de l'élaboration et du portage politique des ressources humaines (RH) de l'établissement : il s'agira, avec l'appui de la direction de l'université dédiée et des chargés de missions placés sous votre responsabilité, d'animer des groupes de travail réunissant l'administration de l'établissement et des représentants des organisations syndicales afin de mettre en œuvre tant les mesures nationales que les mesures locales relevant des RH, de les présenter pour approbation dans les différentes instances de l'établissement (Comité Technique, Conseil Académique, Conseil d'Administration).

- Deuxièmement, vous assurez ma représentation dans les instances relevant de votre périmètre, comme le Comité Social d'Établissement, la F3SCT, les commissions paritaires consultatives... Dans cette perspective, vous animez les groupes de travail chargés de l'avancement de grade pour les personnels BIATSS des différentes filières (AENES, ITRF, Bibliothèques...) et vous participerez aux travaux des groupes de travail pour l'avancement et la promotion des personnels enseignants et enseignants-chercheurs.

- Troisièmement, vous participez et coanimez, avec les vice-présidents en charge des finances, du pilotage, de la recherche et des formations, les dialogues d'objectifs et de moyens (DOM) avec les composantes et services de l'établissement. Ces DOM permettent d'élaborer annuellement les campagnes d'emplois enseignants et BIATSS de l'université.

- Quatrièmement et conformément aux engagements de campagne, vous pilotez l'organisation de la conférence sociale de l'établissement sur le thème de l'attractivité des métiers à l'université de Bourgogne. A cette fin, vous organisez le dialogue nécessaire avec les organisations représentatives des personnels.

- Enfin, vous participerez, en lien avec la vice-présidente déléguée à la qualité de vie au travail (QVT), aux différentes instances qui relèvent du périmètre de la QVT : groupe de travail chargé de l'égalité femme-homme, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ou encore de lutte contre le harcèlement Ces différentes instances doivent vous permettre de traiter les situations RH les plus préoccupantes afin d'y apporter des solutions rapides.

Sachant pouvoir compter sur votre implication pleine et entière, je vous prie de recevoir, Monsieur le vice-président, cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Vincent THOMAS
Président de l'université de Bourgogne